



**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de
l'Association La joie de parler du Canada du 17 novembre 2007.**

Ordre du Jour

1. Mot d'ouverture de la présidente
2. Ajouts -Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2006
4. Rapport d'activités
5. Rapport financier présenté par Michaël Lebrun, comptable
6. Budget
7. Amendements aux statuts
8. Projets pour l'année scolaire 2007-2008 : Lancement du pré-programme du colloque DNP, 1er colloque international, 10ème colloque DNP, sur le thème « Racines et bourgeons ».
9. Élections : trois postes sont ouverts.
10. Divers : tirage du prix de présence, gâteau d'anniversaire !
11. Fin de l'assemblée

La présidence de l'assemblée sera assumée par Chantal Roussy, ce qui approuvé à l'unanimité.

1- Mot d'ouverture de la présidente de l'Association :

En guise d'accueil, après la visite des locaux où se tiendra le colloque de juillet prochain, Géraldine nous lit le texte : « Le porteur d'eau ».

2- Ajouts/adoption de l'ordre du jour : Aucun

Créatrice : Madeleine Dunoyer de Segonzac

Directrice de l'association : line.lavolette@lajoiedeparler.ca

Procès verbal approuvé à l'AGA du 15 novembre 2008



Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

Adoption de l'ODJ : proposée par Ginette Lacroix, secondé par Anie Vachon, adopté à l'unanimité.

3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association La joie de parler du 18 novembre 2006.

Point 4, dernier paragraphe : à les faire parvenir au secrétaire de l'assemblée, Yvon.

Adoption proposée par Bernadette Buttiens, secondé par Mado Samson, adopté à l'unanimité.

4- Rapport d'activités

Géraldine fait la lecture et donne quelques précisions sur le rapport d'activités.

5- Rapport financier présenté par Michaël Lebrun, comptable.

Adoption proposé par Mado Samson, secondé par Géraldine Wickert, adopté par l'unanimité.

6- Budget présenté par Michaël Lebrun, comptable.

Le projet de budget a été présenté, et sera approuvé à la prochaine réunion du CA.

7- Amendements aux statuts.

Nous corrigeons, en préambule, les informations concernant l'enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce de l'Ontario, et les informations concernant les lettres patentes auprès du ministère de l'industrie du Canada.

La lecture est faite par Mado, quelques corrections mineures de mise en forme et de frappe sont relevées.

L'adoption des statuts de l'Association La joie de parler du Canada tel que modifiés est proposée par Line Laviolette, secondé par Ginette Lacroix. Adopté à l'unanimité.

Créatrice : Madeleine Dunoyer de Segonzac



Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

8- Projets pour l'année scolaire 2007-2008

Lancement du pré-programme du colloque DNP, 1er colloque international, 10ème colloque DNP, sur le thème « Racines et bourgeons ».

Géraldine présente le pré-programme, alors que Line distribue l'affiche et le dépliant contenant le pré-programme.

9- Élections : trois postes sont ouverts.

Chantal demande à Michaël d'agir à titre de président d'élection. Les candidates pour siéger sur le Conseil d'administration, avec les 6 personnes qui sont à mi-mandat, sont Julie Wolfe, Vanessa Hawes, et Ginette Lacroix. Les nouveaux membres du CA sont accueillis pas l'Assemblée Générale Annuelle.

10- Divers : tirage du prix de présence.

Géraldine distribue un petit cadeau de présence aux membres présents. Les prix de présence sont tirés.

11- Fin de l'assemblée.

L'assemblée est levée à 12h16. La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le 15 novembre 2008.